



Province
de Liège

Formation

ÉCHO de la GUIDANCE



N°1 - novembre 2012

www.provincedeliege.be



1. Mot d'introduction

Nous venons d'avoir la confirmation, à l'heure de la mise sous presse, des nouvelles attributions consécutives aux élections provinciales du 14 octobre dernier.

C'est M. **André GILLES** qui hérite de la charge de nos services au sein du Collège.

« **L'Écho de la Guidance** » que vous avez sous les yeux vous arrive dans la foulée de la décision de l'Autorité provinciale d'articuler le **PSE**, les **CPMS** et les **ET** (Espaces Tremplin) au sein des Services de la Guidance.

Dans cette logique, après la désignation du Premier Directeur - responsable des Services de la Guidance, il a plu au Collège provincial de désigner, en juillet 2012, M. Serge MUSIQUE comme Chef de division ff en charge de la gestion administrative de l'ensemble.

« **L'Écho de la Guidance** » restera, en digne héritière de « L'Echo du PSE », ce bulletin de liaison que vous appréciez.

Merci donc à « L'Echo du PSE » pour ce qu'il a été avec une attention toute particulière, ici, pour les équipes qui l'ont fait vivre avec autant de succès.

Bienvenue maintenant à « **L'Écho de la Guidance** », pour ce qu'il sera, avec vous.

Et de vous dire vraiment toute ma satisfaction pour le grand succès de la 4ème Journée d'Etude et d'Echanges PMS / PSE centrée sur les nouvelles technologies et sur les répercussions sur la réussite scolaire.

Vous découvrirez dans ce numéro, notamment, la présentation des trois services.

Bonne lecture et longue vie à « **L'Écho de la Guidance** »

Mario Dethier
Premier-Directeur des Services de la Guidance

2. Article(s) commun(s) PSE-PMS

Quatrième journée d'étude et d'échanges PSE-PMS ... l'heure du bilan a sonné !



Guy Martin, Directeur général de la Formation

Après une année de préparation, la traditionnelle journée commune PSE-PMS a bien eu lieu ... Voyons ensemble ce que vous en avez pensé !

Attardons-nous tout d'abord sur le contenu de la journée ...

Globalement, le degré de satisfaction de la journée est élevé et vous avez apprécié le thème proposé.

Pour la plupart d'entre vous, les mentions « satisfaisant » et « bien » ont été attribuées aux interventions de la matinée. Le regard sociologique de l'après-midi a beaucoup plu et a enthousiasmé l'ensemble des agents PSE et PMS. Le fait d'aborder le changement et de se rendre compte de ce qui amène celui-ci, de même que les répercussions que cela implique dans le temps, permet d'appréhender les situations différemment, avec une autre lecture de la société.

Même si la journée n'a pas permis à tout le monde d'évoluer sur le plan de sa pra-

tique professionnelle, nous espérons que ce sujet de société a fait l'objet de débats entre vous et vous a apporté un regard neuf sur l'exploitation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Et au niveau du renforcement des liens entre PSE et PMS ? Le groupe de travail devra davantage réfléchir s'il veut que cet objectif soit rencontré lors des prochaines journées. En effet, la plupart d'entre vous pense que le temps des questions/réponses ne favorise pas les liens entre les deux Services. Par contre, l'avis est plus nuancé concernant le temps d'échanges entre agents du PSE-PMS sur le temps de midi... Certains auraient-ils fait le pas de manger avec leurs collègues de l'autre Service ?

Enfin, la majorité d'entre vous a souligné la qualité du repas ... Le délicieux buffet qui nous a été proposé n'a laissé personne indifférent. L'équipe de l'Ipes de Huy a mis les petits plats dans les grands pour que la journée soit un moment réussi... Et la partie a été remportée avec succès !

Par contre, vous avez émis des réserves sur l'infrastructure... On peut com-



prendre que les gradins n'offrent pas des conditions propices et c'est vrai que nous aurions été mieux installés si la salle initialement prévue avait pu être réaménagée dans les délais prévus (fauteuils confortables, bonne sonorisation, lumière adaptée,...). Cependant, le groupe de travail vous remercie pour votre indulgence et tient à mettre l'accent sur l'effort fourni par l'Ipes de Huy pour que les conditions ne soient pas défavorables au point de devoir annuler notre journée commune.

Enfin, lors de l'évaluation, vous avez été nombreux, voire très nombreux, à proposer des sujets pour l'an prochain ... C'est vraiment super ! Ces pistes vont être analysées et seront mises en lien avec la réussite scolaire.

Vous découvrirez le sujet retenu et la date de la prochaine journée d'étude et d'échanges dans le prochain Echo de la Guidance ... Un peu de patience !

Le groupe de travail PSE-PMS

3. Expérience(s) « individuelle(s) » des équipes

L'absentéisme et le décrochage scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles quelles réalités derrière ces vocables ?

Les termes « décrocheurs » et « décrochage scolaire » sont sujets à controverses dans le milieu de la recherche. Tardif et Presseau (2000) insistent déjà sur « l'importance d'un consensus pour les professionnels et les chercheurs en éducation sur l'étendue sémantique du concept d'échec scolaire » et par extension d'abandon scolaire. Force est de constater, à ce jour, que les vocables « échec, absentéisme, décrochage, abandon... » sont utilisés en tous sens et que le consensus attendu n'est pas là. Ce sujet, à lui seul, mériterait une étude et une mise en phase des chercheurs et des acteurs de terrain d'abord pour que tous parlent de la même chose mais surtout

pour que les solutions mises en place par les politiques soient des mesures qui ciblent précisément le problème auquel ils s'attaquent. Nous ne pousserons pas plus loin, dans le cadre de cet article, l'investigation aujourd'hui nécessaire et urgente des définitions précises et partagées par une large communauté de chercheurs.

La référence, en l'occurrence, se trouve dans la loi. En Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) est considéré en « situation d'absentéisme » et, partant, de décrochage scolaire, tout élève qui dépasse plus de 20 demi-jours d'absences injustifiées. A signaler que l'absence de plus de deux heures est considérée comme un demi-jour et qu'au-delà

des 20 demi-jours l'élève n'est plus, sauf recours, délibéré quant à son passage dans la classe supérieure à tout le moins pour les deux derniers degrés du secondaire (quatre dernières années). Dimension importante également dans ce contexte, la scolarité obligatoire est en vigueur jusque 18 ans accomplis. Ainsi, à la différence d'autres contrées comme le Québec, un élève qualifié de décrocheur est largement susceptible de « raccrocher ». Ceci ne freine malheureusement pas le nombre important de jeunes qui quittent l'école sans un certificat de l'enseignement secondaire supérieur. L'avis 80 du Conseil de l'Education et de la Formation signale :

« On constate qu'à l'exception de la 5ème année de qualification, l'enseignement secondaire de plein exercice perd des élèves lors de chaque passage de classe. On assiste en effet, au total,

au départ de près de 30% de la population entre la 3ème et la 6ème année. C'est ainsi qu'en Wallonie 31% des 25-34 ans ne disposent pas d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur ».

Ghislain Plunus,
Attaché à l'Espace Tremplin
(Recherche ULG 2010-2012
« Vers un référentiel commun »)

Congrès des Directions de CPMS

Du 21 au 23 mars 2012, j'ai participé à un congrès inter-réseaux des Directeurs des CPMS. Celui-ci a lieu tous les trois ans.

Quatre conférences étaient proposées aux participants. Chacune concernait un thème relevant soit du monde scolaire, soit du travail en centres PMS.

Les après-midis, des ateliers étaient organisés afin d'échanger sur nos pratiques professionnelles à la lumière des réflexions suscitées par les conférences données lors des matinées.

Les thèmes proposés étaient les suivants : les conclusions à tirer des Indicateurs de l'enseignement sur le parcours d'élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles ; une analyse des systèmes scolaires étrangers et le recueil des pratiques des systèmes scolaires performants sur le plan international ; la réflexion au sujet de la « prévention prévenante » et une mise en perspective du concept d'orientation.

La conférence traitant de la « prévention prévenante » a retenu plus particulièrement mon attention. La psychanalyste, Madame GIAMPINO, a présenté deux modèles dans notre pays pour penser la prévention, à savoir le modèle de la « prévention mécaniste » et celui de la « prévention

prévenante ». La prévention mécaniste est basée sur le dépistage de plus en plus précoce des difficultés rencontrées par l'enfant afin d'éviter l'échec scolaire, les conduites asociales, de cibler tel ou tel problème... Il existe des tests de dépistage-repérage destinés aux enfants de six ans, qui définissent un profil psychopathologique (enfants à risques, à hauts risques ou RAS...). La conférencière oppose cette prévention dite mécaniste, qui travaille sur le visible des comportements de l'enfant, à une prévention prévenante, une pratique en profondeur, une approche globale, humaniste, en appui sur l'éthique du sujet en relation avec son environnement. Il s'agit d'une démarche qui consiste à éviter les dommages, en soutenant la capacité à renouer la confiance. Comment accompagner, sécuriser, entourer, soutenir ? Cette prévention agit sur trois registres : l'accompagnement dans la vie quotidienne des familles, le soutien psychologique dans les aléas de la vie quotidienne, l'aide psychologique lors des accidents de la vie. Le sens de notre existence s'éclaire par les rencontres faites dans notre vie. En effet, parfois, il y a « rencontre de la bonne personne, au bon moment, à la bonne place ».

Un autre conférencier, le Professeur DANVERS, a mis en évidence les bénéfices pour les enfants, en termes de confiance

en soi, qu'apporte la valorisation des éléments positifs constatés chez les jeunes. Cette approche valorisante vise à prévenir le décrochage scolaire.

Quelques réflexions énoncées lors des ateliers sur les pratiques à promouvoir dans les centres : l'accompagnement des enfants, le soutien à la parentalité dès la première maternelle, l'observation des

progrès et des ressources des enfants plutôt qu'une focalisation sur un bilan stigmatisant, l'équilibre à trouver entre une prévention mécaniste et une prévention prévenante...Que de pistes de réflexion soulevées...

Sylvie Barbason
Directrice du CPMS II de Huy

Animation Santé : Sensibilisation à l'hygiène dentaire.

Promouvoir l'éducation à la santé : une des missions des Centres PMS.

Le brossage est le principal geste de prévention pour garder des dents belles et saines. L'**hygiène** bucco-dentaire étant essentielle, il faut donc inciter les enfants à adopter les bons réflexes en matière d'**hygiène** dès le plus jeune âge et à consulter régulièrement un dentiste.

C'est dans ce cadre que nous, infirmières du PMS, avons initié (ce 28/02/2012) un projet de « Sensibilisation à l'hygiène dentaire ». La population cible, des enfants âgés entre 5 et 8 ans de l'école d'Ensival, a participé à une journée consacrée au brossage des dents et à l'application de règles simples pour une bonne hygiène dentaire.

La concrétisation de ce projet a demandé une collaboration avec différents intervenants ;

- La régie des quartiers Havre-Sac de Dison,

pour le prêt des « bancs de lavage ».

- Le CVPS, intervenu également dans le prêt de matériel didactique (mallette pédagogique « Sourire pour Tous »).

- Le dentiste, qui a assuré les consultations dentaires.

Nos objectifs au cours de cette journée d'animation :

- Acquérir un brossage des dents correct (étapes, durée, méthode, ...).



- Comprendre le rôle des dents et la nécessité de les protéger, de les entretenir.
 - Améliorer les connaissances des enfants sur la carie et ce qu'elle provoque.
 - Familiariser les enfants avec l'examen dentaire et dédramatiser la consultation.
 - Attirer l'attention des parents sur l'importance du brossage des dents et la nécessité des consultations dentaires.
 - Apprentissage du choix des aliments qui favorisent une bonne hygiène dentaire.
 - Observer les enfants en groupe.
 - Observer le langage, la compréhension, l'attention des enfants.
- Lors de l'animation, les enfants, en



demeurant très collaborants, ont fait montre d'autant d'amusement que d'attention. Ils se sont appliqués pour réaliser un brossage correct. L'évaluation de la compréhension des étapes du brossage des dents s'est révélée positive. Au cours de cette journée, il était important aussi de dédramatiser l'image du dentiste. Certaines réflexions des enfants telles que « même pas eu peur » prouvent que le but a probablement été atteint.

Télévesdre, la télévision locale de l'arrondissement de Verviers, nous a par ailleurs consacré un reportage à consulter à l'adresse suivante ;

http://www.televesdre.eu/site/verviers_les_regles_de_l_aohygiene_dentaire_expliquees_aux_enfants_de_l_ecole_d_ensival-71496-999-89.html

Anaïs Fernandez Garcia, Infirmière
Centre PMS II, Verviers

Lancement du groupe de travail « projet de service » au sein du Service PSE.

Lors du dernier écho du PSE, nous recherchions des volontaires pour amorcer la réflexion sur le prochain projet de Service 2014-2020. Le groupe de travail est, à présent, constitué. Nous remercions Fabienne Massillon, Catherine Natalis, Florence Renard, Marie-France Simonis, Isabelle Frankinet, Marie-Eve Hustin, Stéphanie Loneux et Chantal Leva du CLPS de Liège pour leur participation volontaire parfois un peu moins volontaire...

Deux réunions sont planifiées en 2012. Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement du groupe de travail et nous reviendrons certainement auprès de vous pour récolter vos avis dans le courant 2013.

Expérience de l'équipe PSE de Seraing Concorde

Améliorer la prise en charge des situations « préoccupantes » après le bilan de santé : la notion de « suivi renforcé »

Dans notre antenne **PSE de Seraing-Concorde**, la population scolaire sous tutelle inclut majoritairement l'enseignement maternel et primaire, et se caractérise par un nombre très élevé de « forfaits sociaux », reflétant un niveau de précarité élevé du quartier de résidence des élèves. L'absence de prise en charge des problèmes dépistés est particulièrement fréquente. Par ailleurs, le repérage de facteurs de risque, sans qu'un problème de santé clair ne soit identifié, est très régulier : manque d'hygiène important, défaut de soins, situation familiale (prison, toxicomanie,...), « dossier SAJ », ...

Face à ces situations diverses et complexes et aux limites de nos missions, le travail de suivi est difficile. Or, sans un suivi renforcé, le risque est réel de

revoir l'enfant 2 ans, voire 4 ans plus tard, avec une situation préoccupante non prise en charge, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur son développement, son bien-être et sa scolarité. Nous avons donc élaboré deux nouveaux outils identifiant les « **situations préoccupantes** » et permettant d'organiser ce « **suivi renforcé** » :

1) une fiche de « **suivis prioritaires** » listant les élèves chez qui un problème de santé majeur a été décelé (acuité visuelle ou auditive fortement diminuée, cassure d'une courbe de croissance, obésité extrême, signes de souffrance, ...);

2) une fiche pour la « concertation PMS » listant les élèves chez qui des facteurs de risque compromettant potentiellement le développement harmonieux de l'enfant (situation familiale, négligence, dossier SAJ/SPJ, ...) sont repérés. Les problèmes de ces enfants se cumulent évidemment parfois.

Le bilan de la situation de ces enfants se fait plus fréquemment sur l'année

scolaire (1x/trimestre). La situation de la fratrie est également évaluée. L'objectif est de tenter de réduire le délai de prise en charge par les familles et de mieux organiser le « **suivi renforcé** », via les modalités suivantes : la rencontre, en partenariat avec le PMS, des parents pour les situations complexes ; le contact avec le médecin traitant lorsque cela s'avère nécessaire ; l'inscription des enfants à un bilan « sélectif » à l'antenne ; la **concertation avec le centre PMS pour le partage d'informations**. Une évaluation de l'utilisation de ces outils sera réalisée en fin d'année scolaire.

L'équipe PSE de Seraing-Concorde



L'ESPACE TREMPLIN

L'**Espace Tremplin** est un service d'accrochage scolaire organisé conjointement par **la Province de Liège** et des ASBL agréées par la Fédération Wallonie Bruxelles (Enseignement obligatoire et Aide à la Jeunesse).

Ce service accueille des jeunes jusqu'à 18 ans issus de tous les réseaux d'enseignement. Ces jeunes :

- Sont exclus définitivement de leur école et ne peuvent être réinscrits immédiatement dans un autre établissement scolaire ; ils relèvent de l'article 30 du décret sur les discriminations positives ; la prise en charge, dans ce cas, peut aller de trois à six mois.
- Restent inscrits dans leur école où ils retourneront à la fin de leur prise en charge ; ils relèvent de l'article 31 et sont définis comme étant en situation de crise ; ils vivent un moment difficile de leur

existence qui les met en rupture avec l'école. La prise en charge va de un à deux mois.

- Sont en décrochage scolaire lourd et ne fréquentent plus l'école depuis une longue période. Ils relèvent de l'article 31 bis et leur prise en charge peut aller de trois à six mois.

Durant la prise en charge, les jeunes fréquentent l'**Espace Tremplin** selon un horaire similaire à celui de l'école. Ils sont reconnus comme satisfaisant à l'obligation scolaire. Ils suivent des cours adaptés à leur niveau individuel.

L'objectif est de ramener ces jeunes à l'école le plus rapidement possible et dans de meilleures dispositions, sur base d'un projet qu'ils se seront donnés.

Pour cela, l'**Espace Tremplin** travaille avec chaque jeune pour l'aider à modifier ses comportements, lui faire

comprendre le sens des règles de vie en société. Les parents de ces jeunes sont également accompagnés afin des les restaurer dans leur rôle d'éducateurs de leur enfant.

Il y a des **Espaces Tremplin** à **Liège** (rue Vivegnis et à Robermont **ASBL REBONDS**), à **Huy**, à **Hannut** (**ASBL AUX SOURCES**) et à **Seraing**, **Verviers** et **Waremme** (**ASBL COMPAS FORMAT**).

En 2011-2012, les **Espaces Tremplin ont accueilli 216 jeunes**, plus de **80%** d'entre eux **ont réintégré un établissement scolaire**.

Pour toute information relative à l'Espace Tremplin, merci de vous adresser à

Didier DIRIX, Directeur
0479/650 401

didier.dirix@provincedeliege.be

Vous pouvez aussi visiter le site :

www3.provincedeliege.be/tremplin/

Didier Dirix
Directeur des Espaces Tremplin

LE SERVICE PSE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Le Service de Promotion de la Santé à l'École de la Province de Liège offre un service de santé publique gratuit destiné aux populations scolaires. Notre Service a sous tutelle les écoles communales et provinciales de 63 communes réparties sur le territoire de la Province de Liège, cela représente 63 000 élèves.

De par ses missions décrites, le Service PSE assure, pour toutes les écoles sous tutelle :

- **La surveillance médicale des élèves** et le suivi des élèves en difficulté en concertation avec les équipes PMS. Nous vérifions donc la vue, l'audition, le développement neuromoteur, la croissance et bien d'autres choses. Notre regard extérieur sur le développement de l'élève complète celui du pédiatre ou du médecin traitant. Le bilan de santé peut aussi être l'occasion de discuter des interrogations du jeune au sujet du développement et de son bien-être.

- **La promotion de la vaccination** avec mise en ordre gratuite des vaccins, si nécessaire et si les parents le souhaitent.

- **La gestion des maladies contagieuses déclarées à l'école** en ce compris un système de garde pour les urgences sanitaires.

- **Le recueil des données socio-sanitaires.**

Pour ce faire, nous avons fait l'acquisition d'un logiciel Dosmed qui, à terme, permettra de dégager des priorités santé par école et par entité.

- **La promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé** avec la visite des bâtiments et des conseils éventuels. Nous veillons à promouvoir un environnement scolaire agréable à vivre pour le bien-être et la sécurité de tous.

- **La promotion de la santé en initiant ou soutenant des « projets santé »** dans les écoles par une aide méthodologique, une analyse des besoins, le prêt d'outils ou des animations éventuelles suivant les demandes.

- **Dans l'enseignement supérieur**, notre Service a également pour mission d'assurer la mise en place de « **Points Santé** » qui sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants.

Pour remplir ces missions, le Service PSE dispose de 15 antennes et se compose de médecins scolaires, d'infirmiers gradués et/ou spécialisés en santé communautaire.

Nous disposons également d'une direction médicale et administrative ainsi que d'une coordination santé dont le travail est de faciliter la mise en place d'actions et de projets santé.

Si vous désirez plus d'informations à propos du Service PSE, nous vous invitons à consulter le site internet :

www.provincedeliege.be/pse

Docteur FRANKINET

Premier Directeur Médecin f.f. du Service PSE



LES CENTRES PMS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

La Province de Liège organise **11** centres psycho-médico-sociaux : 10 francophones et 1 germanophone.

Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire de la Province et desservent plus de **65000** élèves, depuis l'entrée dans l'enseignement maternel jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire ! Leurs actions s'adressent aux élèves des écoles communales (sauf celles de la Ville de Liège qui organise ses propres centres PMS) et aux élèves de l'enseignement secondaire provincial, ainsi qu'à leurs familles.

Vos collègues des CPMS travaillent en étroite collaboration avec les équipes éducatives et bien des partenaires comme le SPSE, les Espaces Tremplin, les AMO, les centres de guidance ou de santé mentale,



les centres de réadaptation ambulatoire, le SAJ....c'est à dire des services qui peuvent assurer un relais ou une prise en charge.

Le CPMS est un service consultatif. Il n'a pas de caractère obligatoire pour les élèves ou leurs familles. Il travaille dans les écoles, mais en ayant sa propre direction.

Ses actions n'entraînent pas de frais pour ceux qui le consultent.

Et quel est son cadre ? Comme les écoles, les CPMS sont régis par différents décrets, arrêtés et autres textes réglementaires qui déterminent, entre autres, le contenu de leur travail.

Leurs **valeurs** sont celles du projet éducatif de la Province de Liège.

Que font-ils ?

Trois **missions** leur sont assignées. Pour faire bref, contribuer au développement harmonieux de l'élève, contribuer au processus éducatif dont il est le centre, et contribuer à l'élaboration de son projet personnel de vie.

Ces trois missions se déclinent en huit **axes** :

- Offrir leurs services aux élèves, à leurs familles et aux institutions partenaires,
- Répondre aux demandes des consultants et les analyser,
- Prévenir les difficultés d'adaptation scolaire et sociale,
- Repérer les difficultés et promouvoir une remédiation efficace,
- Etablir des diagnostics relatifs aux

situations et mettre en place la guidance,

- Informer, aider au choix d'orientation scolaire et professionnelle,
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif, renforcer le dialogue famille-école,
- Participer à l'éducation à la Santé en collaboration avec le SPSE.

Les équipes des centres PMS se composent d'un(e) conseiller(ère)



psychopédagogique (psychologue), d'un(e) auxiliaire social(e) (assistant social ou assistante sociale) et d'un(e) auxiliaire paramédical(e) (infirmier ou infirmière) qui unissent leurs compétences pour remplir les missions. Tous sont tenus au secret professionnel.

Chaque centre a son propre ressort (ses écoles).

Ainsi, les centres PMS organisés par la Province de Liège sont au service des citoyens !

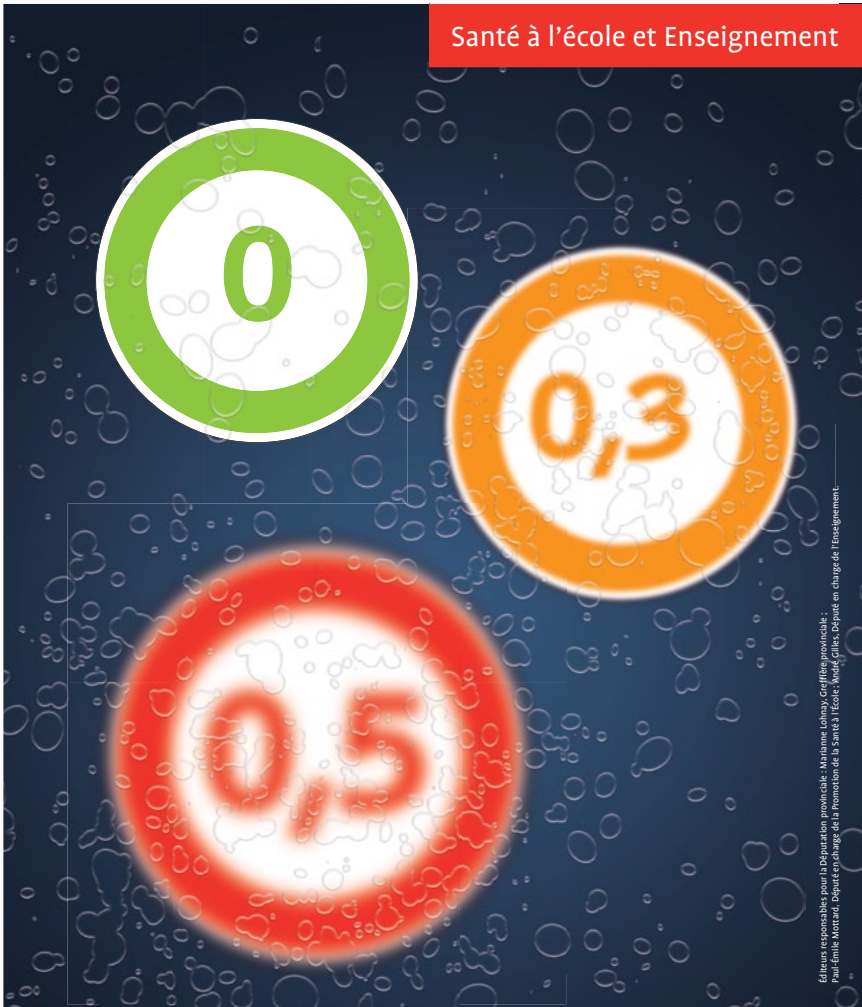
Plus d'informations sur :

www.provincedeliege.be/pms

Mary DUBOIS,

Directrice du PMS II provincial de Seraing, chargée de la coordination technique des CPMS provinciaux





Éditeurs responsables pour la Députation provinciale : Mirelaine Lohmeyer, Greffière provinciale ;
Paul-François Nottel, Député en charge de la Promotion de la Santé à l'École; Nicolas Fréchet, Député en charge de l'Enseignement.

**L'alcool c'est comme la route :
Il faut respecter les limites !**



Conception : Charline Leblanc

www.provincedeliege.be

En 2011-2012, le projet de création d'affiches mené par l'équipe PSE de Seraing Province avec les étudiants de 2ème année de la section Infographie de la Haute Ecole de la Province de Liège a porté sur la consommation de l'alcool. L'affiche retenue est celle de Charline LEBLANC ; elle a été diffusée auprès des établissements scolaires secondaires et supérieurs de la Province de Liège.

Expérience de coaching à l'IPEA

Durant l'année scolaire 2011-2012, notre équipe PSE est sollicitée par la Direction de l'école Provinciale d'Agronomie de La Reid pour réfléchir ensemble à la mise en place d'actions ayant pour but de sensibiliser les jeunes élèves au respect des règles de la communauté scolaire. Ce projet fait suite à un certain nombre de comportements irrespectueux de l'environnement, des condisciples et des règles établies dans l'établissement scolaire.

Des « sanctions », telles que des renvois temporaires, ont déjà été appliquées, toutefois, la Direction et l'équipe éducative souhaitent aller plus loin en visant des actions de prévention.

Après plusieurs rencontres et débats fructueux entre le PSE, l'AMO de Verviers, les éducateurs et la Direction de l'IPEA, les éducateurs suggèrent de faire une heure de « coaching » par semaine dans chaque classe dont ils ont la responsabilité.

La Direction de l'école répond à cette motivation en libérant une heure par semaine par classe dans l'horaire.

En quoi consiste le « coaching » ?

L'éducateur passe une heure par semaine avec ses élèves pour les écouter, faire passer des messages, en débattre avec eux au travers d'outils (jeux, folders, questionnaires...), renforcer la cohésion de la classe et le sens du respect au sein de l'établissement scolaire.

L'équipe PSE a contacté le Service de Médiation Scolaire de Wallonie et plus particulièrement Astrid CAELENS afin qu'elle participe à cet ambitieux projet.

Cette dernière a rencontré l'équipe des éducateurs pour la soutenir dans ses actions notamment en leur présentant un certain nombre d'outils facilitant la communication, le débat et en proposant une supervision éventuelle.

Ces heures de « coaching » sont reconduites dans l'horaire des études de cette année scolaire 2012-2013, pour toutes les classes de 1^o et 2^o secondaire, tranche d'âge où cette démarche semble la plus cohérente.

L'équipe PSE de la Reid

Des évaluations, encore des évaluations ... pour en faire des journées inter-équipes PSE de 1ère classe !

En septembre, nous vous demandions votre avis à propos des trois dernières journées d'échanges inter-équipes... Merci d'avoir été aussi nombreux à répondre dans les délais qui vous étaient demandés.

Votre avis nous a réconfortés sur l'idée de

poursuivre cette initiative sur la même ligne de conduite : apprendre dans la bonne humeur !

De manière générale, les journées d'échanges inter-équipes vous permettent de vous rencontrer, d'échanger sur des

méthodes de travail et d'apprendre (colloques et formations suivis par d'autres, ...) et de faire le point sur vos pratiques.

La formule « initiatives des équipes – aspect médical – mot du staff administratif – retour de formation » vous convient parfaitement. Cependant, un effort devra être consenti au niveau du timing où il faudra privilégier la qualité au lieu de la quantité !

A propos des thématiques à prioriser, voici votre top 4 des sujets retenus :

- Tous les projets des équipes en général (en fonction de l'actualité/des projets de promotion de la santé réalisés sur le terrain ou des problèmes rencontrés durant l'année).
- L'utilité des tests neuromoteurs en 3ème maternelle (rappel théorique, à partir de quand référer les situations préoccupantes ?).
- Les maladies chroniques de l'enfant dans sa scolarité.
- La collaboration entre le staff administratif et les équipes ainsi que le fonctionnement d'une antenne PSE.

Nous tenterons au mieux de prendre en compte vos souhaits.

Concrètement, 2 journées seront planifiées cette année scolaire :

- La première aura lieu le lundi 18 février 2013 à la Maison de la Formation (Seraing).
 - L'autre aura lieu fin juin ... et nous ferons tout pour que la région verviétoise ne soit pas lésée cette fois-ci!
- Enfin, voici pour notre plaisir, les mots d'encouragement qui nous sont parvenus :

- « Très bonne idée le jeu du 29/6 pour créer des liens entre équipes de façon conviviale. »
- « Les journées auxquelles j'ai participé cette année scolaire étaient très intéressantes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un grand bravo ! Je me réjouis chaque fois d'y participer. »
- « TB ainsi avec en prime la touche d'humour ! »
- « Bravo pour cette année. Vous vous êtes donnés beaucoup de mal pour que les 'formations ou échanges' soient intéressants, en ce qui me concerne, c'est réussi ! Merci. »
- ...

A notre tour de vous dire MERCI !

La Coordination du Service PSE



Quel regard est porté sur les outils de promotion de la santé édités par le SPSE?

Cela fait longtemps que la Coordination l'attendait : Pipsa a analysé, dans la newsletter du mois d'octobre, l'un de nos outils thématiques « Les aventuriers du Bien-manger » ... voici ce qu'il en ressort :

« La réalisation de cet outil témoigne de l'intérêt toujours bien ancré du monde scolaire sur les thématiques alimentaires. On est donc face à un outil supplémentaire dans un champ déjà bien «alimenté». Notons qu'il s'agit d'un outil gratuit, complètement téléchargeable.

L'outil, très soutenant pour l'animateur et adapté dans son ensemble aux réalités scolaires du cycle 5-8 ans, propose des fiches pédagogiques à exploiter en classe (rassemblées dans le «livret de l'enfant»), un dossier de réflexion pour l'enseignant et un photolangage proposant une sélection de photos variées, de belle qualité, qui peut servir de support à l'expression des représentations. L'outil permet une exploitation large dans le temps, en travaillant un panel d'activités. Les activités partent des représentations des enfants et permettent la réflexion, l'expression, l'implication individuelle et collective. Le lien est fait avec les socles de compétences. Une fiche d'évaluation des projets est prévue. Les objectifs visés sont essentiellement le travail sur les représentations et le développement d'aptitudes normées.

Le contenu permet d'aborder le «bien manger» sous différents angles, ce qui constitue une richesse : l'approche physiologique, l'approche plaisir, l'approche

sensorielle, l'approche cuisine, l'approche du contexte de prise de repas...

Notons quelques manques ou réserves : une présentation de la pyramide alimentaire avec quelques incohérences (ex : manger 5 fois des féculents >> recommandation de 4 repas par jour) ; détail de différentes pathologies, ce qui n'est pas indispensable à un outil de prévention ; présentation peu détaillée des bienfaits de l'activité physique ; liens faibles avec le milieu familial et les contextes socio-économiques difficiles ; bibliographie sans site web ; une approche trop complexe du système digestif ; une approche des genres assez normée (ex : aider «maman» à cuisiner, le professionnel homme dans la cuisine d'un restaurant).

Sam et Julie, les deux mascottes, sont peu présents dans les activités : à l'enseignant à se les approprier et à les faire vivre à d'autres moments. »

Parallèlement, vous nous avez apporté votre point de vue sur les outils et surtout sur l'utilisation qui en été faite. Sur ce dernier point, les réalités sont différentes d'une équipe PSE à l'autre : pour certaines, les prêts sont fréquents ; pour d'autres, l'utilisation des outils par les enseignants est faible voire inexistante. La Coordination reviendra auprès de chaque équipe pour reparler de cette évaluation et éventuellement ajuster les stratégies d'actions pour augmenter le prêt des outils.

4. Valorisation d'un organisme extérieur/d'un outil/ de l'actualité.

En savoir plus sur le Service de médiation scolaire ...

Le Service de Médiation Scolaire de Wallonie (SMSW) est un service externe dont le rôle consiste à intervenir en tant que tiers dans les écoles secondaires pour :

- a. Prévenir et gérer des situations de violence et de décrochage scolaire,
- b. Améliorer la relation de l'élève avec l'école,
- c. Favoriser et rétablir le climat de confiance entre les acteurs (le jeune, sa famille et l'établissement scolaire).

Ce Service est un 'entre-deux', interface entre l'élève, sa famille d'une part et l'école d'autre part.

Concrètement, son rôle dans les écoles est de :

- Réaliser des médiations en situation de conflit entre élèves, un groupe d'élèves ou un groupe classe et leur(s) enseignant(s), entre un élève et/ou sa famille et l'école.

→ De manière concrète et selon les situations, le SMSW propose par exemple de rencontrer individuellement ou collectivement les auteurs des faits. Si nécessaire, il met en place des partenariats ou encore amène les acteurs concernés à construire des pistes de solutions.

- Accompagner un jeune ou un groupe de jeunes en situation de violence, en décrochage scolaire ou en risque de décrochage scolaire.

→ De manière concrète et selon les situations, le SMSW rencontre le(s) jeune(s) et/ou son (leur) entourage scolaire et familial ou la personne investie de l'autorité

parentale. Il essaye de construire avec les acteurs concernés des propositions de solutions, il propose au(x) jeune(s) des temps d'évaluation de l'évolution de la situation scolaire.

- Elaborer des outils de sensibilisation et de prévention dans le domaine de la violence et de l'accrochage scolaire avec une possibilité de soutien dans l'animation.

→ Le Service de Médiation Scolaire dispose d'outils abordant les thématiques suivantes : les climats de classes, l'accueil des élèves, le phénomène du « bouc émissaire », le racket, le sens des règles et du règlement d'ordre intérieur, les notions de juste et d'injuste, l'usage des nouvelles technologies.

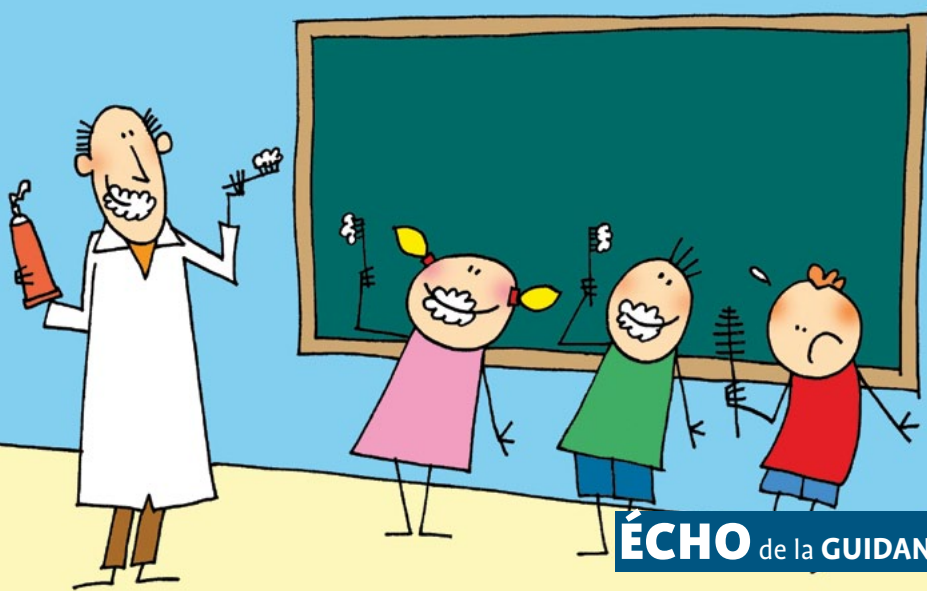
- D'accompagner des écoles dans la mise en place de projets et de dispositifs favorisant l'accrochage scolaire et la prévention de situations de violence.

→ De manière concrète, le SMSW contribue à définir des objectifs de travail, met en évidence les ressources internes et externes, veille à la présence de personnes relais dans les écoles, ...

- De contribuer à l'échange de bonnes pratiques dans les domaines de la violence et de l'accrochage scolaire.

Pour la province de Liège, les personnes « référentes » pour les écoles provinciales sont :

- Laurence VANDENBOUHEDÉ
- laurence.vandenbouhede@cfwb.be
- 0477/47 08 75
- Astrid CALLENS : astrid.callens@cfwb.be
- 0474/76 01 17



Dites-nous, dites-leur...

Dans le cadre du pôle guidance, l'écho du PSE devient l'écho de la guidance, un bulletin d'information commun aux trois Services ...

Pourquoi ?

Pour échanger entre nous, pour faire connaître les nouvelles intéressantes du moment...

Pour qui ?

Pour vous, pour nous, pour d'autres, ...

En fait, ces pages sont les vôtres !

Faites-nous part de vos projets, de vos actions, ... valorisez-les !

Vous êtes au courant d'informations intéressantes ? Si elles le sont pour vous, elles peuvent l'être pour d'autres... parlez-en !

Comment communiquer vos projets, vos actions, vos news ? Par mail !

A votre Coordination ou à votre Direction

Si vous ne venez pas spontanément à nous, nous viendrons à vous !